

## **SEANCE DU 30 MAI 2017**

Le trente mai deux mille dix-sept, à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Yves DAGES, Maire.

Présents : Mr DARTIGUELONGUE Thierry, Mme BESNARD Virginia, Mme SKOROS Claudette, Mme LABORDE Catherine, Mr DUFOURCQ Jérôme, Mme LABORDE Séverine, Mr IMATTE Xavier- Mr DEGERT Sébastien- Mme LACAPE Céline- Mr ARTY Tony- Mr DEYRIS Jean-Marie, Mr BELLON Vincent, Mme BEN-HADJY Myriam.

Excusé : Mr PEROTIN Christophe.

### **CANTINE**

Le bureau d'études vient d'avoir un accord verbal de son assurance pour le sinistre déclaré à savoir le problème de ventilation dans le coin cuisine. Les travaux devraient être terminés cet été.

### **EGLISE**

L'arrêté de subvention de la DRAC a été pris et doit nous parvenir rapidement. Mr le Maire propose de faire une réunion avec l'Architecte, la Commission communale, le relais paroissial et le prêtre de la Paroisse pour l'organisation des travaux.

### **AMENDES DE POLICE**

Notre dossier au titre des aménagements sécuritaires est retenu par le Département. Il passera en Commission courant juin.

### **FORET**

Point fait par Jérôme.

9 lots de 10 stères de bois de chauffage ont été attribués aux particuliers de la commune au prix de 32 € le stère. A noter que 141 stères ont été délivrés à l'entreprise EGGER au prix de 24 € le stère.

Du bois d'œuvre à savoir 34 m3 ont été vendus par l'ONF au prix de 75 € le m3.

Une coupe est prévue en fin d'année parcelle 2A.

### **MATERIEL**

Point fait par Thierry.

Il a été fait le choix du remplacement de la tondeuse pour l'entretien des espaces verts. 3 devis ont été demandés DESTRIAN, POLE VERT et PARNAUD. Après analyse par la Commission Matériel, le devis de POLE VERT a été retenu pour les critères suivants : transmission hydrostatique, carter alu, moteur HONDA, matériel professionnel. Le prix est de 1 790 € TTC.

Accord est donné par le Conseil Municipal pour cet achat.

### **PLUI**

Point fait par Tony.

Une réunion est prévue le 8 juin à la Communauté de Communes avec le Bureau d'Etudes ARTELIA pour le zonage du Centre Bourg (terrains situés à l'intérieur des panneaux d'agglomération). La zone sera étendue aux terrains situés en zone d'assainissement collectif. Des scénarios nous seront proposés et étudiés avec la Commission Urbanisme. La protection de l'environnement sera privilégiée ainsi que la consommation de moins d'espace.

### **SINISTRE**

Suite à une surtension importante, les coffrets des branchements électriques situés contre le logement de l'ancienne mairie ont brûlé. Les pompiers ont dû intervenir sur le site. Une déclaration de sinistre a été faite auprès d'ENEDIS. Un expert mandaté par notre assureur s'est rendu sur place ce jour pour faire l'état des dégâts.

### **POUVOIRS DE POLICE**

Suite à la fusion des communautés de communes du Pays de MUGRON et du canton de MONTFORT-EN-CHALOSSE, suite à la demande du Président du 2 mai relatif au transfert des pouvoirs de police des maires, Mr le Maire propose au Conseil Municipal de s'opposer à ce transfert dans les domaines de l'assainissement, de la collecte des déchets ménagers, de la réalisation d'aires d'accueil des gens du voyage, de la police de la circulation et du stationnement.

Accord est donné par le Conseil Municipal.

### **COMMISSION IMPOTS**

La communauté de Communes Terres de Chalosse nous demande de nommer 2 personnes de notre commune pour la Commission Impôts.

Après en avoir délibéré, Mr le Maire propose Mr NAPIAS Francis, titulaire et Mr TAUZIN Bernard, suppléant.

### **RESERVE FONCIERE**

Point fait par Jean-Marie. Sous-seing signé chez le notaire pour l'achat des parcelles à Mr LAGEYRE Gérard de GOOS. Signature acte définitif 2° quinzaine de juillet.

Une étude sera réalisée pour l'extension de la Place des Arènes. Mandat est donné à Mrs DEYRIS et ARTY.

### **INFORMATIONS**

Avis favorable sera donné à Mr DUBROCA Jean-Luc, président de l'APE pour fermer l'accès à la Place publique au titre de la sécurité lors de la Kermesse de l'Ecole du SAMEDI 1° JUILLET.

La remise des clés aux jeunes du Comité des Fêtes aura lieu le vendredi 23 juin à 20h.

Prochaine réunion du CONSEIL MUNICIPAL : MARDI 18 JUILLET

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la session close.

